



Nations Unies

Commission du développement durable

**Rapport sur les travaux de sa cinquième session
(7-25 avril 1997)**

**Conseil économique et social
Documents officiels, 1997
Supplément No 9**

Commission du développement durable

Rapport sur les travaux de sa cinquième session
(7-25 avril 1997)

Conseil économique et social
Documents officiels, 1997
Supplément No 9



Nations Unies · New York, 1997

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

TABLE DES MATIÈRES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
I. QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	1
Résolution 5/1. Modalités pour l'examen approfondi de tous les aspects du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement	1
Décision 5/101. Programme de travail proposé dans le domaine du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999	3
Décision 5/102. Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session	3
Décision 5/103. Rapports relatifs aux travaux de la Commission à sa cinquième session	3
II. RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES FORÊTS . . .	5
III. PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE D'ACTION 21	9
IV. QUESTIONS DIVERSES	11
V. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION	13
VI. ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUIÈME SESSION	14
VII. ORGANISATION DE LA SESSION	15
A. Ouverture et durée de la session	15
B. Composition	15
C. Élection du bureau	15
D. Ordre du jour et organisation des travaux	15
E. Documentation	16
<u>Annexes</u>	
I. PARTICIPANTS	17
II. LISTE DES DOCUMENTS DONT ÉTAIT SAISIE LA COMMISSION À SA CINQUIÈME SESSION	27

Chapitre premier

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'attention du Conseil est appelée sur la résolution et les décisions ci-après, adoptées par la Commission :

Résolution 5/1. Modalités pour l'examen approfondi de tous les aspects du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*

La Commission du développement durable,

Rappelant sa décision 4/16 relative à l'examen de l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement¹, dans laquelle elle déclarait, entre autres, que lors de la session extraordinaire qu'elle doit consacrer en 1997 à un examen d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21², l'Assemblée générale lui recommanderait des modalités spécifiques pour l'examen approfondi de l'exécution du Programme d'action en 1999,

Rappelant qu'au paragraphe 117 du Programme d'action, les gouvernements demandent à la Commission du développement durable d'inclure, dans le contexte de l'examen approfondi de l'exécution du Programme d'action, la question de la convocation d'une deuxième conférence mondiale en application de la section G du chapitre 17 d'Action 21,

Consciente de l'importance du rôle de coordination que le Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU joue dans l'exécution du Programme d'action,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action (E/CN.17/1997/14) et les recommandations qu'il contient au sujet des modalités pour l'examen approfondi de l'exécution du Programme d'action en 1999,

Soulignant qu'il importe de tenir compte, lors de l'examen approfondi qui sera effectué en 1999, de l'indice de vulnérabilité que l'ONU est en train de mettre au point,

* Pour l'examen de cette question, voir le chapitre IV du présent rapport.

¹ Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade), 25 avril-6 mai 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.18 et rectificatif) chap. I, résolution 1, annexe I.

² Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.18, résolution 1, annexe II.

1. Est consciente qu'il faut examiner les chapitres restants du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement avant de procéder à l'examen approfondi de l'exécution de ce programme en 1999;

2. Engage les agents de coordination au sein du Comité interorganisations sur le développement durable de la Commission du développement durable et du Groupe du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU chargé des petits États insulaires en développement à établir des rapports sur les chapitres restants du Programme d'action, afin que le Groupe de travail spécial intersessions de la Commission puisse l'examiner à sa réunion prévue pour 1998;

3. Décide qu'elle examinera à sa sixième session, en 1998, tous les chapitres restants du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et toutes les questions non réglées s'y rapportant;

4. Encourage les gouvernements et les participants à la réunion de haut niveau de la Commission à sa sixième session d'examiner, entre autres, les questions concernant le développement durable des petits États insulaires en développement;

5. Engage tous les gouvernements, organes intergouvernementaux régionaux ou arrangements analogues, organismes, organes et institutions du système des Nations Unies compétents et grands groupes identifiés dans Action 21 à commencer à préparer l'examen global et l'évaluation approfondie des progrès réalisés dans l'exécution du Programme d'action depuis son adoption à Bridgetown (Barbade), en 1994, par la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement;

6. Recommande à l'Assemblée générale de tenir juste avant sa cinquante-quatrième session une session extraordinaire de deux jours en vue de procéder à une évaluation et une analyse approfondies de l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;

7. Décide que la Commission du développement durable procédera à sa septième session à l'examen approfondi de l'exécution du Programme d'action, dans le cadre de son programme de travail approuvé. Cet examen constituera le processus préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale dont la tenue est recommandée au paragraphe 6 ci-dessus;

8. Décide que le processus préparatoire de sa septième session, dans le cadre de son format et programme convenu, aidera la Commission à mener à bien l'examen et l'évaluation du Programme d'action.

Décision 5/101. Programme de travail proposé dans le domaine du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999*

À sa 12e séance, le 25 avril 1997, la Commission du développement durable a pris note du programme de travail proposé dans le domaine du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999 (E/CN.17/1997/CRP.1). Notant le caractère préliminaire de ce programme, elle a invité le Comité du programme et de la coordination, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission de l'Assemblée générale, dans le cadre de leurs délibérations sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999, à tenir compte, selon qu'il conviendra, des résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale et du processus de réforme en cours au Secrétariat de l'ONU.

Décision 5/102. Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session*

À sa 12e séance, le 25 avril 1997, la Commission du développement durable a pris note du rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/1997/12) (voir aussi A/S-19/14, sect. I.B.2).

Décision 5/103. Rapports relatifs aux travaux de la Commission à sa cinquième session**

À sa 12e séance, le 25 avril, la Commission du développement durable a pris note des rapports suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (E/CN.17/1997/2 et Add.1 à 31);

b) Rapport du Secrétaire général intitulé "Changements mondiaux et développement durable : les grandes tendances" (E/CN.17/1997/3 et Corr.1);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des activités qui constituent une menace pour l'environnement (E/CN.17/1997/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre d'Action 21 au niveau national (E/CN.17/1997/5);

e) Rapport du Secrétaire général sur le bilan des programmes et activités actuellement menés par les organismes des Nations Unies en matière d'énergie, la coordination de ces activités et les arrangements en vue d'établir un lien entre l'énergie et le développement durable au sein du système des Nations Unies (E/CN.17/1997/7 et Corr.1);

* Pour l'examen de la question, voir le chapitre IV du présent rapport.

* Pour l'examen de la question, voir le chapitre II du présent rapport.

** Pour l'examen de la question, voir les chapitres III et IV du présent rapport.

f) Rapport du Secrétaire général intitulé "Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : mise en oeuvre" (E/CN.17/1997/8);

g) Rapport du Secrétaire général sur l'inventaire exhaustif des ressources mondiales en eau douce (E/CN.17/1997/9);

h) Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa sixième session (E/CN.17/1997/10);

i) Rapport du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée de la Commission du développement durable (E/CN.17/1997/13);

j) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (E/CN.17/1997/14);

k) Rapport du Comité consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa septième session (E/CN.17/1997/17 et Add.1);

l) Rapport du Secrétaire général sur des propositions tendant à rationaliser le système d'établissement des rapports nationaux (E/CN.17/1997/6).

Chapitre II

RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES FORÊTS

1. De sa 2^e à sa 7^e séance et à sa 12^e séance, tenues du 8 au 11 avril et le 25 avril 1997, la Commission a examiné conjointement le point 3 de son ordre du jour en même temps que le point 4 (Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21). Pour l'examen du point 3 de l'ordre du jour, elle était saisie du rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts relatif aux travaux de sa quatrième session (E/CN.17/1997/12).
2. De sa 2^e à sa 6^e séance, du 8 au 10 avril, la Commission a tenu un débat de haut niveau sur les points 3 et 4.
3. À la 2^e séance, le 8 avril, des déclarations ont été faites par le représentant de la République-Unie de Tanzanie (au nom de la Chine et des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77); le Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne ainsi que de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Slovénie); le Secrétaire d'État aux ressources naturelles de l'Argentine; le Ministre de l'environnement de la France; le Secrétaire d'État à l'environnement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; le Ministre de la protection de l'environnement, des ressources naturelles et des forêts de la Pologne; le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique; le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine; le Ministre de l'environnement de la République de Corée; le Ministre de l'environnement du Portugal; l'Ambassadeur du Japon pour les questions mondiales d'environnement; le Ministre de l'environnement et du tourisme du Zimbabwe, en sa qualité de Président de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; le Ministre de l'environnement de la Suède; le Ministre de l'environnement du Maroc; le Ministre fédéral pour l'environnement, la conservation de la nature et la sûreté nucléaire de l'Allemagne; le Vice-Ministre de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics de la Grèce; et le Vice-Ministre de l'environnement de la Colombie.
4. Des déclarations ont également été faites par des observateurs des organisations non gouvernementales ci-après, qui s'exprimaient au nom de plusieurs ONG : Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, Réseau du tiers monde et Canadian Environment Network Youth Caucus.
5. À la 3^e séance, le 9 avril, des déclarations ont été faites par le Secrétaire d'État à l'environnement de l'Algérie; le Secrétaire d'État pour la coopération et le développement et le Ministre de l'environnement de l'Espagne; le Ministre d'État chargé de l'environnement de l'Indonésie; le Ministre de l'environnement de la Norvège; le représentant ayant rang de Vice-Ministre et Représentant permanent de la Chine; le Ministre de l'environnement, des ressources en eau et de l'Amazonie du Brésil; le Ministre de l'environnement de l'Australie; le Ministre de la planification, de l'environnement et du tourisme du Gabon; le Ministre fédéral pour l'environnement, la jeunesse et la famille de l'Autriche; le Ministre de l'environnement, des ressources naturelles et des pêcheries du Mexique; le Secrétaire d'État et Directeur de l'Office fédéral de

l'environnement de la Suisse; le Ministre de l'environnement et du tourisme de la Namibie; le Ministre de l'environnement de l'Irlande; le Vice-Ministre de la science et de la technologie et de l'environnement de Cuba; un sénateur des Philippines; le Ministre de l'environnement du Luxembourg et le Vice-Ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica.

6. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après, qui s'exprimaient au nom de plusieurs ONG et grands groupes : Asian Indigenous Women's Network (au nom du Groupe des populations autochtones), Greenpeace International et le Local Government Management Board du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom du grand groupe représentant les pouvoirs locaux).

7. À la 4e séance, le 9 avril, des déclarations ont été faites par le Ministre de l'environnement de l'Islande; le Directeur général de l'Agence égyptienne de l'environnement; le Ministre de l'agriculture et des forêts de la Finlande; le Sous-Directeur de l'Institut national des ressources naturelles du Panama; le Ministre de l'environnement et de la planification régionale de la Slovénie; le Vice-Ministre de l'environnement de la République tchèque; le Ministre de l'environnement et Vice-Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande; le Ministre de l'environnement de la Slovaquie; la Représentante permanente de la Trinité-et-Tobago (en sa qualité de Présidente de l'Alliance des petits États insulaires); le Représentant permanent du Bénin (au nom des pays francophones); le Ministre du Comité d'État pour la protection de l'environnement de la Fédération de Russie; le Ministre de l'environnement de la Belgique; le Vice-Ministre de l'environnement de la Bulgarie; le Ministre de l'environnement et de l'énergie du Danemark; le Ministre de l'environnement du Canada; le Ministre chargé de la protection de l'environnement de la Lituanie; le Secrétaire permanent du Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement de la Thaïlande; le Ministre de l'environnement et du tourisme de l'Afrique du Sud; le Vice-Ministre de l'environnement de l'Uruguay; le Conseiller du Président du Guyana pour la science, la technologie et l'environnement; le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies; le Secrétaire général à l'environnement, à la science et à la technologie de la Malaisie; le Directeur du Département de l'environnement au Ministère des affaires étrangères du Nicaragua; le représentant du Ministère des affaires étrangères de l'Italie; le Représentant permanent de la République islamique d'Iran; le Représentant de l'Organisme national de planification de la Turquie; le Représentant permanent adjoint du Chili; et le Cosecraire du Ministère de l'environnement et des forêts de l'Inde.

8. Le Président de l'Assemblée générale a également pris la parole devant la Commission.

9. Le Directeur du Département de l'environnement de la Banque mondiale a fait une déclaration.

10. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Zanzibar Association of Progress et Metropolitan Solar Energy Society (au nom du groupe de l'énergie).

11. À la 5e séance, le 10 avril, le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable, du Secrétariat de l'ONU, a fait une déclaration.

12. À la même séance, des déclarations ont été faites par le Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne, ainsi que de la Bulgarie); le Ministre des ressources naturelles du Canada; le Directeur de la gestion des projets au Ministère de l'environnement du Ghana; l'Ambassadeur des Bahamas pour l'environnement; le Ministre de la coordination de l'environnement du Mozambique; l'Administrateur adjoint de l'Agence chinoise de protection de l'environnement; le Ministre des industries primaires de la Malaisie; le Ministre fédéral pour l'environnement, la conservation de la nature et la sûreté nucléaire de l'Allemagne; le Représentant permanent du Bélarus; le Secrétaire d'État adjoint aux océans, à l'environnement mondial et aux affaires scientifiques des États-Unis d'Amérique; le Ministre chargé des questions d'environnement de Monaco; le Représentant permanent adjoint de la Papouasie-Nouvelle-Guinée; le Cosecraire du Ministère de l'environnement et des forêts du Bangladesh; l'ancien Ministre de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables du Venezuela; le Directeur général du Département des forêts du Ministère de l'agriculture de la Norvège; le Chef de la délégation de l'Arabie saoudite; le Ministre de l'environnement et du tourisme du Zimbabwe; et le Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies.

13. Le Directeur général assistant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a fait une déclaration en sa qualité d'agent de coordination pour Action 21.

14. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après, qui s'exprimaient au nom de plusieurs grands groupes et ONG : Chambre de commerce internationale (au nom du grand groupe représentant les milieux d'affaires et les milieux industriels) et Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (au nom du grand groupe représentant les communautés scientifiques et techniques).

15. À la 6e séance, le 10 avril, des déclarations ont été faites par le Ministre de l'environnement de l'Australie; le représentant de la Commission pour Action 21 du Pérou; le représentant de la Mongolie; le Sous-Directeur de l'Institut national des ressources naturelles du Panama; le Vice-Ministre du Ministère de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica; le Conseiller du Président du Guyana pour la science, la technique et l'environnement; le représentant du Brésil; le Ministre du Comité d'État pour la protection de l'environnement de la Fédération de Russie; le Représentant permanent adjoint de l'Équateur; le Ministre fédéral pour l'environnement, la jeunesse et la famille de l'Autriche; le chef du Bureau des relations extérieures du Ministère des forêts de l'Indonésie; le Représentant permanent des Îles Marshall; le Secrétaire général adjoint chargé des stratégies de développement au Ministère du développement durable et de l'environnement de la Bolivie; le représentant d'Israël; le Vice-Ministre de l'environnement de la Colombie; le Cosecraire du Ministère de l'environnement et des forêts de l'Inde; le Représentant permanent adjoint de la République de Corée; le Directeur adjoint chargé de l'environnement au Ministère des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande; le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies; l'Ambassadeur du Japon chargé des questions mondiales d'environnement; le Directeur général de l'Agence égyptienne de l'environnement; le représentant de l'Iraq; le représentant de la France; le Directeur national pour l'environnement de l'Uruguay; le Sous-Secrétaire adjoint du Ministère des forêts de la Turquie; le Directeur pour la région métropolitaine du Service des forêts du Chili; le Directeur général adjoint de

la planification économique des Philippines; et le Ministre plénipotentiaire de l'Argentine.

16. Le Directeur général à l'environnement de la Commission européenne a également fait une déclaration.

17. À la même séance, des déclarations ont été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après, qui s'exprimaient au nom de plusieurs ONG : le Sierra Club (qui s'exprimait aussi au nom de trois organismes de conservation participant au Global Forest Policy Project); le Conseil oecuménique des Églises; les Forêts sibériennes et un comité de femmes.

* * *

18. À la 7e séance, le 11 avril, la Commission a entendu des exposés faisant le point de différentes activités préparatoires menées tant à l'échelon régional qu'à d'autres niveaux, qui ont été présentées par le Président du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification, en particulier en Afrique; le Directeur exécutif du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique; le Directeur exécutif du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; le représentant d'Israël à l'Atelier consacré aux synergies entre les conventions et le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts; le Directeur de la Division de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; le Chef de la Division de l'environnement et du développement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (également au nom de la Commission économique pour l'Europe); le représentant de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la Commission économique pour l'Afrique; le Directeur des programmes sociaux et de développement durable de la Banque interaméricaine de développement; le Vice-Ministre pour le développement durable et l'environnement de la Bolivie (au nom du Sommet des Amériques sur le développement durable); le Vice-Président de la Réunion du Groupe spécial d'experts sur la mise en oeuvre des mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés qui sont prévues dans l'Action 21; le Directeur exécutif du Conseil de la Terre; le Directeur des services de l'environnement mondial de l'Agence japonaise pour l'environnement (au nom du Sommet pour un partenariat mondial sur l'environnement); le Président du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique; le Directeur de la Division internationale et européenne au Ministère fédéral pour l'environnement, la jeunesse et la famille de l'Autriche (au nom de l'Atelier d'experts consacré à la promotion de l'établissement d'un lien entre l'énergie et le développement durable dans le cadre des institutions internationales); le Vice-Ministre de l'environnement de la République de Corée (au nom de la Table ronde de responsables mondiaux de l'environnement consacrée à l'éthique en matière d'environnement); le représentant de la Fédération de Russie (au nom d'un séminaire international sur le thème "Tchernobyl et au-delà : l'assistance humanitaire aux victimes de catastrophes technologiques"); et les représentants de la Suède et de la Turquie.

MESURES PRISES PAR LA COMMISSION

19. À sa 12e séance, le 25 avril 1997, la Commission a pris acte du rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/1997/12) (voir chap. I, décision 5/102 de la Commission; voir également A/S-19/14-E/1997/60, sect. I.B.2).

Chapitre III

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE D'ACTION 21

1. De sa 2e à sa 7e séance et à sa 12e séance, tenues du 8 au 11, et le 25 avril 1997, la Commission a examiné le point 4 de son ordre du jour en même temps que le point 3 (Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts). Elle a tenu un débat de haut niveau sur ces points de sa 2e à sa 6e séance, du 8 au 10 avril (voir chap. II, par. 2 à 17). Elle a également tenu en parallèle des réunions d'un groupe de travail créé pour engager un dialogue avec les grands groupes, sous la présidence des membres du Bureau (pour ce qui est des autres mesures prises par la Commission au titre du point 4, voir le document A/S-19/14-E/1997/60).

2. Aux fins de l'examen du point 4 de l'ordre du jour, la Commission était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (E/CN.17/1997/2 et Add.1 à 31);

b) Rapport du Secrétaire général intitulé "Changements mondiaux et développement durable : les grandes tendances" (E/CN.17/1997/3 et Corr.1);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des activités qui constituent une menace pour l'environnement (E/CN.17/1997/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre d'Action 21 au niveau national (E/CN.17/1997/5);

e) Rapport du Secrétaire général sur le bilan des programmes et activités actuellement menés par les organismes des Nations Unies en matière d'énergie, la coordination de ces activités et les arrangements en vue d'établir un lien entre l'énergie et le développement durable au sein du système des Nations Unies (E/CN.17/1997/7 et Corr.1);

f) Rapport du Secrétaire général intitulé "Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : mise en oeuvre" (E/CN.17/1997/8);

g) Rapport du Secrétaire général sur l'inventaire exhaustif des ressources mondiales en eau douce (E/CN.17/1997/9);

h) Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa sixième session (E/CN.17/1997/10);

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur l'application de la Convention (E/CN.17/1997/11);

j) Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/1997/12);

k) Rapport du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée de la Commission du développement durable (E/CN.17/1997/13);

l) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (E/CN.17/1997/14);

m) Note verbale du Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 11 février 1997, transmettant le rapport relatif à l'évaluation prospective de la mise en oeuvre du Programme d'action concernant l'eau potable et l'assainissement (E/CN.17/1997/15);

n) Lettre du Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 29 janvier 1997 transmettant le rapport d'un atelier d'experts consacré à la promotion de l'établissement d'un lien entre l'énergie et le développement durable dans le cadre des institutions internationales(E/CN.17/1997/16);

o) Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa septième session (E/CN.17/1997/17 et Add.1);

p) Note verbale du Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 18 février 1997, transmettant le résumé du Président de la quatrième Réunion du groupe d'experts des questions financières concernant Action 21 (E/CN.17/1997/18);

q) Lettre des Représentants permanents du Brésil et de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 18 février 1997, transmettant les conclusions du Colloque de Brasilia sur les modes et les politiques durables de production et de consommation (E/CN.17/1997/19);

r) Lettre du Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 19 mars 1997, transmettant le rapport intérimaire du Président du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC) au titre des années 1994-1997 (E/CN.17/1997/20);

s) Note du Secrétaire général sur la contribution de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la session extraordinaire (E/CN.17/1997/21);

t) Lettre du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 8 avril 1997, transmettant le rapport de la réunion du Groupe spécial d'experts sur la mise en oeuvre des mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés prévues dans Action 21 (E/CN.17/1997/22);

u) Lettre de la Présidente de la Commission de la condition de la femme datée du 1er avril 1997, transmettant le texte des conclusions concertées sur les femmes et l'environnement, adoptées par la Commission de la condition de la femme à sa quarante et unième session (E/CN.17/1997/23);

v) Lettre du Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 21 avril 1997, transmettant le texte du document final de la Conférence internationale sur le développement durable des pays à économie en transition (E/CN.17/1997/24).

MESURES PRISES PAR LA COMMISSION

3. À sa 12e séance, le 25 avril, la Commission a pris note des rapports relatifs aux travaux de sa cinquième session (voir chap. I, décision 5/103).

Chapitre IV

QUESTIONS DIVERSES

1. La Commission a examiné le point 5 de son ordre du jour à ses 8e et 12e séances, les 11 et 25 avril 1997. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur des propositions tendant à rationaliser le système d'établissement des rapports nationaux (E/CN.17/1997/6);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (E/CN.17/1997/14);

c) Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail de la Division du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999 (E/CN.17/1997/CRP.1).

2. À la 8e séance, le 11 avril, la Directrice de la Division du développement durable du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration liminaire sur la rationalisation du système d'établissement des rapports nationaux.

3. Des déclarations ont été faites par les représentants du Canada, des Pays-bas (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne), des États-Unis d'Amérique, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Bénin, des Philippines, de la Trinité-et-Tobago, du Bangladesh, du Mexique et du Paraguay.

4. L'observateur de l'Organisation de coopération et de développement économiques a également fait une déclaration.

5. À la même séance, la Directrice de la Division du développement durable a fait une déclaration liminaire sur les modalités à suivre pour l'examen approfondi, en 1999, de l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

6. Des déclarations ont été faites par les représentants de la Trinité-et-Tobago (au nom des pays membres de l'Alliance des petits États insulaires qui sont Membres de l'ONU), des États-Unis d'Amérique, des Pays-bas (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne), de la Barbade, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Jamaïque, du Japon, des Bahamas, de Cuba, du Bénin, de Malte et du Guyana.

7. Toujours à la même séance, la Directrice de la Division du développement durable a présenté le projet de programme de travail de la Division proposé pour l'exercice biennal 1998-1999 (E/CN.17/1997/CRP.1).

8. Des déclarations ont été faites par les représentants des Pays-Bas (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), de l'Australie et des États-Unis d'Amérique.

9. La Directrice de la Division du développement durable a répondu aux points soulevés durant le débat.

MESURES PRISES PAR LA COMMISSION

Modalités à suivre pour un examen approfondi du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

10. À la 12e séance, le 25 avril, la Commission était saisie d'un document officieux contenant le texte d'un projet de résolution proposé par le Président.

11. À la même séance, à la suite d'une déclaration du Secrétaire sur les incidences de ce texte sur le budget-programme, la Commission a adopté le projet de résolution (pour le texte de la résolution, voir chap. I, résolution 5/1 de la Commission).

Projet de programme de travail dans le domaine du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999

12. À la 12e séance, le 25 avril, la Commission a adopté, sur proposition du Président, un projet de décision concernant le projet de programme de travail au titre du sous-programme relatif au développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999 (pour le texte de la décision, voir chap. I, décision 5/101 de la Commission).

Rapport du Secrétaire général sur des propositions tendant à rationaliser le système d'établissement des rapports nationaux

13. À sa 12e séance, le 25 avril 1997, la Commission a pris note du rapport du Secrétaire général sur des propositions tendant à rationaliser le système d'établissement des rapports nationaux (E/CN.17/1997/6) (voir chap. I, décision 5/103 de la Commission).

Chapitre V

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION

1. Lorsqu'elle a examiné les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21 (point 4 de l'ordre du jour), la Commission a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (E/CN.17/1997/2) (voir chap. I, décision 5/103 de la Commission), qui proposait un programme de travail pluriannuel. Il a été convenu que l'ordre du jour de la sixième session de la Commission serait établi en fonction du programme de travail pluriannuel qui serait adopté par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire.

Chapitre VI

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUIÈME SESSION

1. À la 12e séance, le 25 avril 1997, le Rapporteur a présenté le projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquième session (E/CN.17/1997/L.1).
2. À la même séance, la Commission a adopté le rapport et chargé le Rapporteur de l'achever.

Chapitre VII

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable a tenu sa cinquième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 7 au 25 avril 1997. Elle a tenu 12 séances (1re à 12e séances).
2. La session a été ouverte par le Président provisoire, M. Rumen Gechev (Bulgarie), qui a fait une déclaration.
3. La Directrice de la Division du développement durable, du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU, a prononcé une allocution au nom du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et du développement durable.

B. Composition

4. Ont participé à la session les représentants de 116 États. Y ont également assisté des représentants des organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations. On trouvera la liste des participants à l'annexe I ci-après.

C. Élection du bureau

5. À ses 1re et 4e séances, les 8 et 9 avril 1997, la Commission a élu par acclamation le bureau suivant :

Président : Mostafa Tolba (Égypte)

Vice-Présidents : John Ashe (Antigua-et-Barbuda)
Bagher Asadi [Iran (République islamique d')]
Czeslaw Wieckowski (Pologne)
Monika Linn-Locher (Suisse)

6. À sa 10e séance, le 24 avril 1997, la Commission a en outre élu M. Czeslaw Wieckowski (Pologne) aux fonctions de rapporteur.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

7. À la 1re séance, le 8 avril 1997, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document E/CN.17/1997/1, et approuvé l'organisation de ses travaux, qui a été diffusé dans un document officiel. L'ordre du jour de la Commission se lisait comme suit :

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts.
4. Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21.

5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la sixième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquième session.

E. Documentation

8. On trouvera dans l'annexe II ci-dessous la liste des documents dont la Commission était saisie à sa cinquième session.

Annexe I

PARTICIPANTS

Afrique du Sud : Z. P. Jordan, K. J. Jele, C. Cameron, C. Badenhorst, L. Dikeni, J. Hugo, H. van Vliet, R. Du Randt, M. Diseko, M. Seaton

Algérie : Ahmed Noui, Abdallah Baali, Abdelkader Mesdoua, Mohammed Elhadi Bennadji, Abderrahmane Merouane, Zineddine Birouk

Allemagne : Angela Merkel, Klaus-Jürgen Hedrich, Gerhard Henze, Hendrik Vygen, Wolfgang Runge, Cornelia Quennet-Thielen, Hans-Peter Schipulle, Bernd Wulffen, Beate Baumann, Hagen Frost, Ulrich Hoenisch, Rainald Roesch, Christiane Bögemann-Hagedorn, Peter Franz, Reinhard Krapp, Karl-Goerg Schon, Elfriede Bierbrauer, Thomas Zielke, Ulrike Metzger, Claudia Warning, Andrea Kienle, Nicole Bosheck, Christa Ratte, Peter Christmann, Marika Gavriilidis, Mechthild Föhr, Gerd W. Adomeit, Birgit Engelhardt, Bernd Heins, Bernd Dittman, Jürgen Wenderoth

Angola : Joao Maria Teixeira Fortes

Antigua-et-Barbuda : John W. Ashe, Dornella M. Seth

Arabie saoudite : Abdullah Al-Fawaz, Hatim Al-Metairi, Mohamed Al-Zahrani, Nasser Al-Watban, Saad Al-Majid, Abdul-aziz Al-Huwaish, Anwar Abul Ila, Abdullah Mahraji, Hashim Niazi, Mohamed Zahrani, Yusuf Al-Hafez, Ibrahim Al-Jehaimi, Mohamed S. Soroor Al-Sabban, Ayman Abalkhail, Salah Sarhan, Ali Bahaitham, Mohammad Khayyat

Arménie : Movses Abelian, Haik Papian

Australie : Robert Hill, Howard Bamsey, Phillip Toyne, Ian Forsyth, Mike Lee, Alan March, Atticus Fleming, Rod Holesgrove, Gary Dolman, David Forsyth, Geoffrey Tooth, Laurie Hodgman, Shayleen Thompson, Mark Gray, Andrew Mitchel, Danny O'Neill, Frank McKinnell

Autriche : Martin Bartenstein, Ernst Sucharipa, Hans Peter Manz, Heinz Schreiber, Helmut Wessely, Irene Freudenschuss-Reichl, Georg Potyka, Rosi Weiss, Ingrid Nemec, Ralf Boeckle, Hans-Peter Glanzer, Magdalena Rauscher, Britta Blumencron, Günther Siegel

Bahamas : Lynn Holowsko, Harcourt L. Turnquest, Sharon Brennen-Haylock, Allison P. Christie

Bangladesh : Anwarul Karim Chowdhury, M. Abdul Latif Mondal, Muhammad Ali Sorcar

Barbade : Carlston Boucher, Betty Russell, Jane Brathwaite, John Wilson, François Jackman

Bélarus : Alyaksandr Sychou, Rygor Barushka, Uladzimir Gerus

Belgique : Jan Peeters, Alex Reyn, Nadine Gouzee, Jan Verschooten, Marc Gedopt, Bernard Mazijn, Philippe Pignolet, Hugo Brauwers, Jan De Mulder, Ulrik Lenaerts, Eric Laitat

Bénin : Fassassi Adam Yacoubou, Damien Houeto, Samuel Amehou, Rogatien Biauou, Victorin Dossou-Sognon, Paul H. Houansou

Bolivie : Moisés Jamuz, Ramiro Ortego Landa, Jorge Rivera, Marco A. Vidaurre, Nelson Mendoza, Gustavo Pedraza, María Estela Mendoza, Víctor Hugo García, Alejandro F. Mercado

Botswana : Legwaila J. M. J. Legwaila, Mushanana L. Nchunga, D. C. M. Nkgowe, O. Motswagae, T. A. Boang

Brésil :

Bulgarie : Emil Marinov, Tsvetolyub Basmadjiev, Valentin Hadjiyski, Yoncho Pelovski, Mityo Videlov, Maya Dobрева

Burkina Faso : Gaëtan R. Ouédraogo, Dakar Djiri, Prosper Sawadogo, Paul Robert Tiendrébéogo

Burundi : M. Herménégilde Nkurabagaya, Gaspard Bikwemu, Jean Baptiste Hajayandi

Cameroun : Joseph Mbede, Ndjemba Endezoumou Jean-Simplice, Evou Mekou Dieudonne, Ndimba Wenceslas de Boheme, Mbassi Menye

Canada : Sergio Marchi, Anne McLellan

Chili : Juan Somavía, Eduardo Gálvez, Carlos Weber

Chine : Qin Huasun, Wang Xuexian, Zhang Kunmin, Xia Kunbao, Yu Qingtai, Su Wei, Zhang Xiao'an, Guo Risheng, Yue Ruisheng, Huang Jing, Wang Qun, Bai Yongjie, Sun Zhen, Zhou Guolin, Jiang Qiaofeng

Chypre : Nicos Agathocleous, James Droushiotis, Kornelios S. Kornellou, Frances-Galatia Williams

Colombie : Ernesto Guhl Nanneti, Alejandro Borda, Maria Cristina Cardenas, Andrea Albán, Bibiana Vargas, Paola Bettelli, Manuel Rodriguez Becerra

Congo : Daniel Abibi, Désiré Nkounkou

Croatie : Ivan Simonovic, Mirjana Mladineo, Ivan Nimac, Kornelija Pintaric

Cuba : Ricardo Sánchez, Gisela Alonso, Jorge Mario García, Pedro L. Pedroso Cuesta, Bernardo Guanache, Ramón Hurtado

Danemark : Svend Auken, Ellen Margrethe Løj, Erik Fiil, Ole Plougmann, Claus Jespersen, Jørgen Hartnack, Carl Christian Hasselbalch, Birgitte Wøhlk, Thomas Becker, Thomas Kruse, Tina Fogh Aagaard, Torleif Jonasson, Lars Georg Jensen

Djibouti : Roble Olhaye, Badri Ali Bogoreh

Égypte : Moustafa Tolba, Salah Hafez, Mohamed Abdelrahman Fawzy, Adel M. Abdellatif, Amany Fahmy, Yehia Oda, Amr El-Sherbiny

El Salvador : Ricardo G. Castaneda, Guillermo A. Meléndez, Carlos E. García

Équateur : Emilio Izquierdo, Fabián Páliz

Érythrée : Tesfa Alem Seyoum

Espagne : Isabel Tocino, Fernando Villalonga, Carlos Westendorp, Arturo Laclaustra, Maria Teresa Bernedo, Roman Oyartzun, Carlos Domínguez, Francisco Rabena, Amparo Rambla, Salvador MasPOCH, Jose Román Martin, Marta Betanzos, Ramiro Puig

Estonie : Trivimi Velliste, Toomas Lukk, T. Miller, A. Kratovitš

États-Unis d'Amérique : Mark G. Hambley, Timothy E. Wirth, Eileen B. Claussen, Victor Marrero, Seth Winnick, Adela Backiel, William Breed, Donald Brown, Robert J. Ford, David Hales, Jennifer Haverkamp, Alan Hecht, John P. McGuinness, Franklin Moore

Éthiopie : Fesseha A. Tessema, Meheret Getahoun

Ex-République yougoslave de Macédoine : Naste Calovski, Slobodan Tasovski, Igor Dzundev, Donka Gligorova

Fédération de Russie : Victor Ivanovich Danilov-Danilyan, Nikolai Vacilievich Chulkov, Sergei Nikolaievich Kuraev, Aleksandr Michailovich Gudima, Vacilii Alekseyevich Nebenzya, Yuri Viktorovich Maltzev, Oleg Vladimirovich Rudenskii, Aleksandr Anatolievich Pankin, Dmitrii Igorevich Maksimichev, Aleksandr Vasilievich Davidenko, Nikolai Pavlovich Ovsyenko

Fidji : Sakiusa Rabuka, Jone Draunimasi

Finlande : Kalevi Hemilä, Sirkka Hautojärvi, Birgitta Stenious-Mladenov, Taisto Huimasalo, Vappu Taipale, David Johansson, Markku Aho, Vuokko Heikkinen, Sauli Rouhinen, Veikko Marttila, Marit Huhta, Heikki Granholm, Leena Karjalainen-Balk, Erja Fagerlund, Marjo Nummelin, Jukka Uosukainen, Tuula Varis, Taru Jussila, Jaakko Ellisaari, Juka Sihvo, Soili Kangaskorpi, Sirpa Hertell-Westerlund, Eija Hiitiö

France : Corinne Lepage, Jacques Andreani, Jean de Gliniasty, Hervé Ladsous, Christian Brohag, Renaud Abord de Chantillon, Odile Roussel, Philippe Serain, Janie Letrot, Michel Vandepoorter, Philippe Delacroix, Cécile Sportis, Jacques Villemain, Mauricette Steinfeld, Geneviève Verbrugge, Bernard Chevalier, Marie-Noëlle Sereni, Maurice De Vault, Vincent Delbos, Jean David

Gabon : Jean Jing, Denis Dangué Rewaka, Jean Baptiste Mebiame, Georges Rigondja, Wilfred Otchanga, Athanase Boussienguet, Guy-Marcel Eboumy, Ludovic Loussou, André Jules Madingou

Ghana : Jack Wilmot, E. P. D. Barnes, J. E. Aggrey, Messie Y. Amoah

Grèce : Theodoros Koliopoulos, Leonidas Rokanas, Emmanuel Kephelopoulos, Andreas Kambitsis, Athena Mourmouri, Christos Dimitropoulos

Guatemala : Julio Martini, Silvia Corado

Guinée : Camara Mahawa Bangoura, Balla Moussa Camara

Guyana : Navin Chandernal, S. R. Insanally, Paulette Cornette, George Talbot, Alison Drayton, Koreen Simon

Hongrie : István Náthón, Tibor Faragó, Sándor Mózes, András Lakatos, Csaba Nemes, Gyula Holdampf, Miklós Koloszár, József Feiler

Îles Marshall : Laurence N. Edwards, Espen Rønneberg, Neijon R. Edwards, Cathy O. Relang

Inde :

Indonésie : Sarwono Kusumaatmadja, Surna T. Djajadiningrat, Nugroho Wisnumurti, Kasumbogo Untung, Untung Iskandar, Agus Pakpahan, Mochamad Slamet, Hidayat, Eddi S. Hariyadhi, Bagas Hapsoro

Iran (République islamique d') : Kamal Kharrazi, Bagher Asadi, Mohammad Reza Salamat, Mohammad Reza Hadji Karim Djabbari, Mehdi Moini Meybodi, Hossein Fadaei, Mohammad Alipour Jeddi

Irlande : Brendan Howlin, John H. F. Campbell, Niall Callan, Anne Byrne, James Humphries, Maurice Mullen, Conor Murphy, Damien Boyle, Laura Behan, Noeleen Behan, Geraldine Walsh, Sadhbh O'Neill

Italie : Edoardo Ronchi, F. Paolo Fulci, Giuseppe Jacoangeli, Valerio Astraldi, Giulio Terzi, Corrado Clini, Andrea Cappelli, Alberto Colella, Francesco Genuardi, Marino Romualdi Vaccari, Valeria Rizzo, Tiziano Pignatelli, Laura Manduzio, Paolo Soprano, Maria Dalla Costa, Masimo Pieri, Paola Pettinari, Giovannino Di Palma, Bonizella Biagini

Jamaïque : M. Patricia Durrant, Wayne McCook, Sheila Sealy-Monteith, David Prendergast

Japan : Hisashi Owada, Toshiaki Tanabe, Takao Ohnishi, Masaki Konishi, Nobuyasu Abe, Keishiro Fukushima, Wataru Nishigahiro, Toshihide Tsumagari, Kazuyoshi Okazawa, Masaharu Fujitomi, Shuzo Nishioka, Hiroyasu Kobayashi, Hideki Ito, Kazuhiko Takemoto, Ichiro Nomura, Hiroyuki Eguchi, Yoshihiro Natori, Keiichi Nagae, Naomasa Murakoshi, Noriko Suzuki, Hiroshi Mitsuya, Toshikatsu Aoyama, Tetsuo Kondo, Kiroyasu Tokuda, Masami Tsuji, Takashi Kageyama, Masamichi Saigo, Yoshimitsu Nishitani, Takeshi Goto, Takashi Nakano, Kiyoshi Masumoto, Naomichi Numata, Katsuyoshi Inagaki, Hiroko Omori, Shinichi Naganuma, Yutaka Nakao, Hitoshi Yamada, Tomohiro Kajita, Wataru Suzuki, Kiyofumi Kobayashi, Yutaka Yoshino, Toshihiro Etou, Sayo Yamauchi

Kazakstan : A. Arystanbekova, J. Akicheva

Kenya : Kipkorir Aly Azad Rana, Adam Adawa, Mwambia Wanyambura

Lesotho : Lisema Walter Ralitsele

Lettonie : Aivara Baumanis, Maris Dinduns

Liban : Samir Moubarak, Hassan Najem

Lituanie : Imantas Lazdinis, Oskaras Jusys, Evaldas Vebera, Rasa Ostrauskaiti

Luxembourg : Johny Lahure, Jean-Louis Wolzfeld, Sylvie Lucas, Henri Haine, Henri Schumacher, Jean Graff

Madagascar : Jean-Pierre Ravelomanantsoa-Ratsimihah, Jocelyne Lingaya, Michel Nicolas Rakotondrasoa

Malaisie : Dato' Seri Lim Keng Yaik, Datuk Hasmy Agam, Dato' V. Danabalan, Tan Sri Wong Kum Choon, Kanan Narayanan, Kamaruddin Mustafa, Shukri Ibrahim, Hajah Rosnani bt Ibarahim, Tank Hooi Chew, Abdullah Faiz Zain, Lim Eng Siang, Hiswani Harun, Nor Azian bt Hj. Yahaya, H. S. Leng, Han Loke Fong, Nik Adnan Nik Abdullah

Malawi : David Rubadiri, Dorothy D. Thunyani, Zipangani Vokhiwa, F. D. J. Matupa

Maldives : Ahmed Khaleel

Malte : George Saliba, Victor Pace, Joanna Darmanin, Elaine Miller, Anton Tabone

Maroc : Nourdine Benomar Alami, Ahmed Snoussi, Bani Layachi, Ahmed Amaziane, Mohamed Larbi Al Khiati, Younes Nejjar

Mexique : Julia Carabias, Enrique Provencio, Manuel Tello, José Luis Samaniego, Gerardo Lozano, Roberto Cabral, Dámaso Luna Corona, Margarita Paras, Veronique Deli, Ulises Canchola

Monaco : Bernard Fautrier

Mozambique : Bernardo Ferraz, Carlos dos Santos, Francisco Mabdjaia, Cesar Gouveia, Alda Salomão, Fernando Julião, Fernando Chomar, Cristiano dos Santos

Myanmar : Tint Deir, Thane Myint

Namibie : Gert Hanekom, Selma Ashipala-Musavyi, Chris Brown

Nicaragua : Enrique Paguaga Fernández, Marina Stadthagen, María Dreyfus

Niger :

Nigéria : Ibrahim A. Gambari, Isaac E. Ayewah, A. D. Ojimba

Norvège : Thorbjørn Berntsen, Hans Jacob Biørn Lian, Ole Kristian Holthe, Oddmund Graham, Svein Aass, Paul Hofseth, Oluf Aalde, Idunn Eidheim, Atle Fretheim, Stein Owe, Armand Aardal, Tone Bratteli, Inger Marie Bjønnes, Kirsten Bjøru, Johnny Almestad, Terje Nervik, Trond K. Botnen, Geir Sjøberg, Unni Kløvstad, Ulla Hegg, Anne Kari Hansen Ovind

Nouvelle-Zélande : Simon Upton, Michael Powles, Peter Rider, David Bartle, Rob Ogilvie, Gerard Willis, Jeff Langley

Pakistan :

Panama : Ruth Decerega Smith, Dimas Arcia, Hernan Tejeira Jaen, Vanessa Bernal, Ligia Castro de Doens, Erick Cajar Grimas, Judith M. Cardoze, Vanessa Bernal

Papouasie-Nouvelle-Guinée : Utula U. Samana, Adam V. Delaney, Jimmy U. Ovia

Paraguay : Ramón Diaz Pereira, María Teresa A. de Laterza, Luis José Gonzalez

Pays-Bas : M. de Boer, J. P. Pronk, J. J. van Aartsen, C. G. S. T. M. van Hellenberg Hubar, A. P. Hamburger, H. van Zijst, P. de Jongh, M. Zoeteman, J. Peters, A. Adriaansen, B. Betz, M. Lammers, P. Collette, T. van der Schoor, H. van Weenen, H. Hoogeveen, R. Lander, D. Pietermaat, H. Verheij, B. Oudshoorn, J. Steeghs, M. K. de Jong, A. M. C. Wester, A. Braken, A. Kohl, P. Maessen, P. v.d. Burg, S. Messerschmidt, C. Boerma, D. A. Bourjaily, L. Docter

Pérou : Fernando Guillén, Marcela López de Ruiz, Maritza de Rodríguez, Alexandra Cugler, Ingeniero Jorge Lescano, Ana Peña, Italo Acha

Philippines : Felipe H. Mabilangan, Jr., Leticia R. Shahani, Raphael P. M. Lotilla, Delfin J. Ganapin, Jr., Ofelia M. Templo, Cecilia B. Rebong, Libran N. Cabactulan, Bernarditas C. Muller, Narcisa R. Umali, Beatrice del Rosario, Leonora P. Gonzales, Jimmy D. Blas, Serafin M. Benaldo, Glenn F. Corpin, Uldarico Malicse, Jr., Roger Birosel, Jose Pepito Cunanan, Elenita Daño

Pologne : Stanislaw Zelichowski, Zbigniew M. Wlosowicz, Czeslaw Wieckowski, Mieczyslaw S. Ostojski, Joanna Wronecka, Leszek Banaszak, Antoni Miklaszewski, Anna Raduchowska-Brochwicz, Kazimierz Rykowski

Portugal : Elisa Ferreira, António Monteiro, José Tadeu Soares, Miguel Jerónimo, Catulina Soares Guerreiro, Maria Paula Santos, José Guerreiro, Manuel Marques Inácio, Aristides Leitão, Isabel Mértens, Luís Leal, Graça Telles, Joaquim Lopes Pissarra, Conceição Ferreira, Manuela Camara Falcão, Lúgia Figueiredo

République arabe syrienne : Mikhail Wehbe, Tammam Sulaiman, Hussam Edin A'ala

République centrafricaine : Lambert Gnapelet, Fernand Poukre-Kono

République de Corée : Hyon-Wook Kang, Myung-Chul Hahm, Chin-Seung Chung, Kyul-Ho Kwak, Rae-Kwon Chung, Ha-Yong Moon, Seok-Young Choi, Jae-Yoon Ko, Young-Ju Oh, Chong-Sik Chin, Beom-Sik Yoo, Il-Chyun Kwak, Joong-Myung Kim, Jong-Gie Kim, Jong-Soo Lim, Myung-Ja Kim

République de Moldova : Igor Ciobanu, Gheorghe Leuca

République dominicaine : Eduardo Selman, Luis Lithgow, José Manuel Castillo, Elda Cepeda, Francisco Tovar, Emiliano Pérez, Agregado Socrates Tejada, Sully Saneux

République tchèque : Vladimir Bízek, Dušan Rovenský, Jaroslav Beneš, Jan Kára, Jiří Dlouhý, Karel Žebrakovský

République-Unie de Tanzanie : Bakari Mbonde, Daudi N. Mwakawago, E. Mugurusi, M. Muyingi, Msuya Mangachi, Katinda E. Kamando, Arthur Mwapugui, Joel Kisiri

Roumanie : Ion Gorita, Sorin Tanasescu

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : John Gummer, Tom Burke, Dinah Nichols, Ian Donaldson, Michael Dudley, Michael Massey, Sheila McCabe, Brian Oliver, Derek Osborn, Alan Simcock, Anthony Smith, Chris Tompkins, Richard Robson, John Harman, Peter Soulsby, Tony Hams, Christine Brookfield, John Smyth, Tom Bigg

Saint-Siège : Renato Martino, George Panikulam, David Malloy, Carl Marucci, James M. Reinert, Françoise Cestac, Ellen Lukas, John Bellingham, John Klink

Sainte-Lucie : Sonia R. Leonce-Carryl

Samoa : Tuiloma Neroni Slade, Andrea Williams-Stewart

Sénégal :

Singapour : Sidek Saniff, Karen Tan, Khoo Seow Poh, Eng Wee Hua, Crispian Tan, Foo Chi Hsia

Slovaquie : Jozef Zlocha, Ján Varšo, Jozef Klinda, Ivan Mojík, Milan Dubček, L'ubica Mikulášková

Slovénie : Pavel Gantar, Danilo Türk, Emil Ferjančič, Eva Tomič

Soudan : Hamid Ali Eltinay

Sri Lanka : H. L. de Silva, J. B. Nakkawita, E. R. M. Perera, W. Hettiarachchi

Suède : Anna Lindh, Bo Kjellén, Malin Kärre, Sture Persson, Michael Odevall, Hans Lundborg, Stellan Kronvall, Eva Franchell, Agneta Bergquist, Susanne Jacobssonm, Per Enarsson, Ulf Ottoson, Karin Sjölin, Helen Eduards, Rolf Lindell

Suisse : Philippe Roth, Jean-François Giovannini, Monika Linn Locher, Beat Nobs, Maria Peyro, Juliette Voinov, Daniel Rychner, Urs Herren, Salome Spillmann, Manuela Jost Ernst, Rosmarie Baer

Suriname : Natasha E. M. Halfhuid, Joyce P. Alson-Kross

Thaïlande : Kasem Snidwongs, Asda Jayanama, Petipong Pungbun Na Ayudhya, Surapong Posayanond, Plodprasop Suraswadi, Charivat Santaputra, Chirawan Pipitphoka, Sonthi Vannasaeng, Apichai Chvajarerernpun, Prakorn Virakul, Apiwat Sretarugsa, Orapin Wongchumpit, Manop Mikprayoonthong, Oopatham Pawaputanon, Atchara Wongsangchan, Wannee Chetsuttayangul, Samana Krisanathevin, Wanna Tanunchaiwatana, Benjawan Aransawan, Arunrung Phothong

Trinité-et-Tobago : Annette des Iles, Roslyn Khan Cummings, Rajiv Ramlal

Tunisie : Abderrazak Azaiez

Ukraine : Volodymyr D. Khandogy, Yuriy V. Bohaievs'ky, Olexandr I. Zakrevskiy, Svitlana M. Homanovska, Volodymyr M. Reshetnyak

Uruguay : Juan Gabito Zoboli, Inés Rodriguez, Carlos Serrentino Bachini, Victor Canton

Venezuela : Roberto Perez Lecuna, Ramón Escovar Salom, Oscar de Rojas, Isabel Bacalao, Amadeo Volpe, María Rincones, María Angonieta Febres, Gonzalo Vivas, Evelyn Bravo, Luís Fernando Pérez Segnini, Judith Musso, Lisett Hernández

Viet Nam : Ngo Quang Xuan, Than Nhan Khang, Pham Thi Nga

Zimbabwe : C. Chimutengwende, J. G. Moyo, N. Sengwe, M. Mukahanana, M. Munemo, A. Mutiwazuka

Organismes des Nations Unies

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Institutions spécialisées et organismes apparentés

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Union internationale des télécommunications, Organisation météorologique mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation mondiale du commerce

Organisations intergouvernementales

Communauté européenne, Banque interaméricaine de développement, Organisation internationale des bois tropicaux, Organisation de coopération et de développement économiques, Forum du Pacifique Sud

Organisations non gouvernementales

Un grand nombre d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ou accréditées auprès de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ont également participé à la session.

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS DONT ÉTAIT SAISIE LA COMMISSION
À SA CINQUIÈME SESSION

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/1	2	Ordre du jour provisoire
E/CN.17/1997/2	4	Évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.1	4	Coopération internationale visant à accélérer un développement durable dans les pays en développement et politiques nationales connexes : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.2	4	Lutte contre la pauvreté : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.3	4	Modification des modes de consommation et de production : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.4	4	Dynamique démographique et durabilité : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.5	4	Protection et promotion de la santé : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.6	4	Promotion d'un modèle viable d'établissements humains : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.7	4	Intégration de l'environnement et du développement dans le processus de prise de décisions : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.8	4	Protection de l'atmosphère : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.9	4	Conception intégrée de la planification et de la gestion des terres : rapport du Secrétaire général

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/2/Add.10	4	La lutte contre le déboisement (chapitre 11 d'Action 21) et la Déclaration de principes non juridiquement contraignante mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.11	4	Gestion des écosystèmes fragiles : lutte contre la désertification et la sécheresse : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.12	4	Gestion des écosystèmes fragiles : mise en valeur durable des montagnes : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.13	4	Promotion du développement agricole et rural durable : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.14	4	Préservation de la diversité biologique : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.15	4	Gestion écologiquement rationnelle des biotechniques : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.16	4	Protection des océans et de toutes les mers - y compris les mers fermées et semi-fermées - et les zones côtières et protection, utilisation rationnelle et mise en valeur de leurs ressources biologiques : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.17	4	Protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.18	4	Gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques toxiques, y compris la prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux : rapport du Secrétaire général

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/2/Add.19	4	Gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux, y compris la prévention du trafic international illicite de déchets dangereux : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.20	4	Gestion écologiquement rationnelle des déchets solides et questions relatives aux eaux usées : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.21	4	Gestion sûre et écologiquement rationnelle des déchets radioactifs : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.22	4	Rôle et contribution des principaux groupes : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.23	4	Ressources financières et mécanismes de financement : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.24	4	Transfert de techniques écologiquement rationnelles, coopération et création de capacités : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.25	4	La science au service d'un développement durable : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.26	4	Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.27	4	Mécanismes nationaux et coopération internationale pour le renforcement des capacités dans les pays en développement : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.28	4	Arrangements institutionnels internationaux : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.29	4	Instruments et mécanismes juridiques internationaux : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/2/Add.30	4	L'information pour la prise de décisions : rapport du Secrétaire général

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/2/Add.31	4	Statistiques des apports financiers : ajustements en vue du suivi du financement d'Action 21 et du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/3 et Corr.1	4	Rapport du Secrétaire général intitulé "Changements mondiaux et développement durable : les grandes tendances"
E/CN.17/1997/4	4	Évaluation des activités qui constituent une menace pour l'environnement : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/5	4	Évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre d'Action 21 au niveau national : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/6	5	Propositions tendant à rationaliser le système d'établissement des rapports nationaux : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/7 et Corr.1	4	Rapport du Secrétaire général sur le bilan des programmes et activités actuellement menés par les organismes des Nations Unies en matière d'énergie, la coordination de ces activités et les arrangements en vue d'établir un lien entre l'énergie et le développement durable au sein du système des Nations Unies
E/CN.17/1997/8	4	Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
E/CN.17/1997/9	4	Inventaire exhaustif des ressources mondiales en eau douce : rapport du Secrétaire général
E/CN.17/1997/10	4	Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa sixième session
E/CN.17/1997/11	4	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur l'application de la Convention

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/12	4	Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa quatrième session
E/CN.17/1997/13	4	Rapport du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée de la Commission du développement durable
E/CN.17/1997/14	4 et 5	Exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
E/CN.17/1997/15	4	Note verbale du Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 11 février 1997, transmettant le rapport relatif à l'évaluation prospective de la mise en oeuvre du Programme d'action concernant l'eau potable et l'assainissement
E/CN.17/1997/16	4	Lettre du Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 29 janvier 1997, transmettant le rapport d'un atelier d'experts consacré à l'établissement d'un lien entre l'énergie et le développement durable dans le cadre des institutions internationales
E/CN.17/1997/17	4	Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable sur les travaux de sa septième session
E/CN.17/1997/17/Add.1	4	Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable en vue de l'examen en 1997 de la mise en oeuvre des engagements pris à Rio intitulé "Questions cruciales et politiques relatives au développement durable : énergie, transport et eau"
E/CN.17/1997/18	4	Note verbale du Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 18 février 1977, transmettant le résumé du Président de la quatrième Réunion du Groupe d'experts des questions financières concernant Action 21

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/19	4	Lettre des Représentants permanents du Brésil et de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 18 février 1997, transmettant les conclusions du Colloque de Brasilia sur les modes durables de production et de consommation et les politiques en la matière
E/CN.17/1997/20	4	Lettre du Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 19 mars 1997, transmettant le rapport intérimaire du Président au titre des années 1994-1997 concernant le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique
E/CN.17/1997/21	4	Contribution de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la session extraordinaire : note du Secrétaire général
E/CN.17/1997/22	4	Lettre du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 8 avril 1997, transmettant le rapport de la réunion du Groupe spécial d'experts sur la mise en oeuvre des mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés prévues dans Action 21
E/CN.17/1997/23	4	Lettre de la Présidente de la Commission de la condition de la femme, datée du 1er avril 1997, transmettant le texte des conclusions concertées sur les femmes et l'environnement, adoptées par la Commission de la condition de la femme à sa quarante et unième session
E/CN.17/1997/24	4	Lettre du Représentant du Bélarus, datée du 21 avril 1997, transmettant le texte du Document final de la Conférence internationale sur le développement durable des pays à économie en transition

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/L.1	7	Adoption du rapport de la Cinquième Commission sur les travaux de sa cinquième session
E/CN.17/1997/L.2	4	Compte rendu succinct du dialogue avec les enfants et les jeunes
E/CN.17/1997/L.3	4	Compte rendu succinct du dialogue avec les milieux scientifiques et techniques
E/CN.17/1997/L.4	4	Compte rendu succinct du dialogue avec les travailleurs et les syndicats
E/CN.17/1997/L.5/Rev.1	4	Compte rendu succinct de la réunion-débat avec les femmes
E/CN.17/1997/L.6	4	Compte rendu succinct du dialogue avec les populations autochtones
E/CN.17/1997/L.7	4	Compte rendu succinct de la réunion-débat avec les organisations non gouvernementales
E/CN.17/1997/L.8/Rev.1	4	Compte rendu succinct de la réunion-débat avec les exploitants agricoles
E/CN.17/1997/L.9	4	Compte rendu succinct de la réunion avec les autorités locales
E/CN.17/1997/L.10	4	Compte rendu succinct du dialogue avec les milieux d'affaires et de l'industrie
E/CN.17/1997/L.11	4	Compte rendu succinct de la séance de synthèse
E/CN.17/1997/L.12	4	Avant-projet de déclaration politique soumis par le Président et la Vice-Présidente de la Commission
E/CN.17/1997/CRP.1	5	Projet de programme de travail de la Division du développement durable pour l'exercice biennal 1998-1999 : note du Secrétaire général
E/CN.17/1997/CRP.2	4	Projet de déclaration des chefs d'État et de gouvernement à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra en juin 1997

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/1997/CRP.3	5	Résumé des travaux, établi par le Président, du débat de haut niveau de la cinquième session de la Commission du développement durable